Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STD2A, veuillez visiter :
bac-std2a.fr/annales-sujets-et-corriges

Note à propos de l'épreuve

ANALYSE ET METHODE EN DESIGN

Epreuve écrite *
Durée : 4 h 00
Coefficient : 16

OBJECTIFS :

Extrait du BO Spécial n°2 du 13 février 2020

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à :

- sélectionner et exploiter des références, des ressources documentaires ;
- identifier, situer les repères passés et contemporains de l'histoire des techniques, des évolutions technologiques, de la création artistique et plus globalement des évolutions sociétales pour les mobiliser ;
- analyser des situations, des contextes, des documents, des artefacts, à des fins de compréhension, d'appropriation et de construction d'un raisonnement ;
- construire les bases d'une culture structurante articulant des savoirs généraux, scientifiques, environnementaux, économiques, artistiques et techniques pour les prendre en compte dans un contexte donné.

Les compétences visées sont :

- la capacité à identifier et prélever des informations ;

- la capacité à analyser un contexte donné à partir des informations transmises ;

- la capacité à organiser et structurer sa pensée ;

- la capacité à hiérarchiser et synthétiser les données.

FORME DES SUJETS et ATTENDUS DE L'EPREUVE :

Extrait du BO Spécial n°2 du 13 février 2020

L'épreuve consiste en l'analyse écrite et graphique **d'un corpus articulé autour d'un thème**. Les méthodes d'investigations induisent un croisement de documents de toute nature (iconographique, technique, textuelle, etc.), puisés dans les différents champs du design et des métiers d'art, ceux liés aux outils et langages numériques, ainsi que dans une culture élargie.

Le nombre de documents dans le corpus est limité à trois. Ces documents textuels sont constitués de citations ou d'extraits limités d'ouvrages et/ou d'articles. Pour traiter le sujet, le candidat développe un propos raisonné et structuré qui s'appuie sur l'analyse des documents et

l'apport de connaissances personnelles. Il réalise une note de synthèse en associant les compétences écrites et graphiques pour soutenir le raisonnement constitutif que requiert le sujet. Les supports nécessaires à la production graphique sont fournis au candidat.

1. CORPUS DE DOCUMENTS

Le sujet est composé de trois documents maximum (visuels et/ou textuels).

La forme retenue pour cette session est un document textuel avec deux documents visuels ou bien trois documents visuels sans document de nature textuelle.

Documents visuels : ils relèvent des domaines du design et des métiers d'art, ils appartiennent au passé ou sont contemporains.
Ce sont soit des documents photos qui présentent des projets ou produits finis. Si nécessaire pour une compréhension sans ambiguïté, différentes vues complètent le document avec des détails et gros plans, schémas, coupes, plans, patrons ou modes d'emploi, mise en situation ou principe d'utilisation par les usagers.
Soit ce sont des projets immatériels et dans ce cas un descriptif ou un protocole d'élaboration ou d'utilisation du projet est donné.

Dans le contexte particulier de cette année et pour affirmer la naissance de la discipline « design et métiers d'art » la commission a décidé que seuls des exemples relevant de ces deux domaines seront retenus.

Documents textuels : citation, article, interview, profession de foi, analyse d'experts de la discipline ou de disciplines connexes (sciences, humanités, art).
Les textes sont courts (une dizaine de lignes au maximum) et accessibles (vocabulaire courant, syntaxe simple qui ne prête pas à confusion).
Dans le cas où des termes moins courants seraient employés, un renvoi en explicitera le ou les sens compréhensibles par tous.

2. LE THEME

Il est composé d'un mot ou d'un groupe de mots (locution, expression)
Dans le cas où le mot ou le groupe de mots présenterait un caractère polysémique, un extrait du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (CNRTL) ou du *Dictionnaire historique de la Langue française* d'Alain Rey sera proposé pour présenter les différents sens possibles.
Si le mot ou groupe de mots choisi relève d'un niveau de vocabulaire soutenu, la définition sera donnée dans le sujet (issue d'une des deux sources mentionnées ci-dessus).
Dans les autres cas le thème est donné sans accompagnement, c'est à l'élève de définir le thème.

3. LE SUJET

Il est organisé de la façon suivante :

1 . Une courte introduction (une à deux lignes) qui pose le cadre du thème et en définit les contours (inscription dans le temps, périmètre d'action …).

2 . Deux ou trois questions sont ensuite posées, elles permettent de lancer des pistes de réflexion possibles mais restent ouvertes et peuvent être dépassées par le candidat.

3 . La demande de l'épreuve qui est commune à tous les sujets :

« Vous questionnerez le thème d'étude au regard des préoccupations de design et métiers d'art passées et présentes. Votre propos est construit, raisonné et structuré il se fonde sur l'analyse croisée des documents et leur mise en tension avec vos propres références et connaissances. Vous communiquez vos questionnements de manière écrite et graphique. »

4 . Ensuite vient le descriptif de la documentation à savoir les légendes des documents qui sont présentés sur les pages suivantes.

5 . Enfin les critères d'évaluation qui sont identiques pour tous les sujets :

« . Analyser et confronter des ressources iconographiques, textuelles et graphiques.
. Construire et structurer un questionnement lié au design et métiers d'art pertinent au regard du thème.
. Mobiliser des connaissances et références personnelles appropriées.
. S'exprimer et communiquer de manière claire, précise et fluide sous forme écrite et graphique. »

*l'épreuve est présentée en tant qu'épreuve écrite, la rédaction de l'analyse et du questionnement peut être accompagnée de « dessins » (schémas, croquis, signes graphiques divers …) à condition qu'ils apportent un complément d'information par rapport au texte et ne soient pas anecdotiques ou redondants. L'articulation de l'écrit et du graphisme est fluide.
Dans tous les cas le texte domine.

D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES CONCEPTEURS DE SUJETS

Les sujets doivent être conçus de manière simple et sans ambiguïté, tant au niveau des questions que des documents proposés. Cette année en particulier il faut être très vigilant sur cet aspect.

Le thème : il renvoie à des questions et réflexions actuelles qui sont au cœur des pratiques de design et métiers d'art.
Les documents : ils présentent des exemples passés et actuels (selon la formule consacrée « de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui »), ils sont en priorité français, ils relèvent de tous les domaines du design et des métiers d'art et les productions peuvent être des produits finis, des projets ou du design « immatériel » (olfactif, design de service, application …).
Si c'est nécessaire plusieurs documents peuvent être présentés pour une compréhension la plus claire et complète possible mais cela n'excède pas un A4. Les légendes sont également les plus complètes et explicites possibles (voir document joint à la convocation), un court paragraphe d'explication peut être rédigé en complément pour permettre de mieux comprendre un contexte d'élaboration, des précisions techniques, un ou des usages …

Le choix des trois documents permet d'ouvrir trois pistes différentes de réflexion possible par rapport au thème choisi. Ils relèvent de spécialités différentes du design et des métiers d'art, dans l'idéal l'un d'entre eux appartient à une autre période que contemporaine (au-delà des dix dernières années).

Cette épreuve de spécialité vise à valider deux compétences principales chez le candidat :

1 . Sa capacité à analyser, c'est-à-dire avoir le réflexe de se poser des questions face à un document quelque en soit sa nature.
Les questions naissent d'un repérage précis de ce qui présente aux yeux du candidat un intérêt à être questionné.
Ce repérage inclus les trois documents et met en avant un croisement fécond.

Le champ des questions est très large :

- La technique, la fabrication, la mise en œuvre des matériaux, le rôle et l'intérêt du numérique …
- Les qualités plastiques : formes, proportions, couleurs, traitement de surface, registre iconographique, sémantique, symbolique …
- La fonction et l'usage.
- La mise en perspective historique, l'évolution dans le temps d'un usage, d'une typologie d'objets, d'un ornement …

- Le lien possible avec d'autre disciplines : artistique, scientifique …
- La dimension narrative, la mise en scène, la promotion …
- Et bien d'autres encore …

2 . Sa capacité à s'appuyer sur sa culture personnelle et ses connaissances pour construire un raisonnement qui concerne le design et les métiers d'art.

Cette culture et ces connaissances sont liées à l'enseignement reçu dans le cadre de la formation en STD2A en première et terminale et également pour la majorité des élèves en seconde avec l'enseignement d'exploration. Cette culture ne se limite pas à ce qui a été abordé dans le cadre du pôle arts visuels, les cinq pôles sont des ressources importantes pour se préparer à cette épreuve.

Mais cette culture est fondée également sur les acquis scolaires précédents ou concomitants à travers une culture générale transdisciplinaire, elle se nourrie aussi de la curiosité et l'expérience personnelle du candidat.

La nature des questions traitées par le candidat doit attester de sa connaissance des grandes questions qui sont aujourd'hui au cœur du design et des métiers d'art.

Sa manière d'y répondre doit être organisée, elle atteste d'une approche dialectique, l'argumentation est étayée par des exemples personnels utilisés à bon escient.

Ce que l'on attend d'un élève « moyen » qui passe le bac STD2A en 2021 c'est une posture réflexive engagée vis-à-vis du design et des métiers d'art. Même si l'on tient compte du jeune âge des candidats, ils doivent toutefois témoigner de bon sens dans les hypothèses de réponse avancées, de curiosité, d'ouverture d'esprit, de sensibilité aux questions contemporaines et de connaissance des questions techniques et sociétales du passé.

Le candidat démontre qu'il a une connaissance solide des grands repères de l'histoire du design et des métiers d'art.

Le vocabulaire utilisé doit être déjà précis en ce qui concerne la technique et la technologie. Dans les différents domaines du design et des métiers d'art : savoir nommer les parties d'un meuble, connaitre les classifications typographiques, qualifier des ornements, des matériaux est le minimum attendu pour ce premier niveau de diplôme universitaire.

Ces deux compétences sont indispensables pour la poursuite d'étude en DN MADE : elles sont le signe d'une maturité, l'amorce d'une autonomie de pensée qui fonde la construction d'un parcours personnel et autorise l'accès dans le supérieur.

L'EPREUVE EN PRATIQUE :

L'épreuve sera dématérialisée sur des copies SANTORIN.

Pour les annotations graphiques aucune technique humide n'est autorisée, seuls les crayons de couleurs utilisés à sec, les stylos à billes, les crayons graphites peuvent être employés.

Es copies sont scannées et pour s’assurer que les couleurs seront reproduites au mieux il faut respecter ces consignes, ce sont celles qui sont données pour les épreuves de géographie (cartes).

Ce qui sera indiqué sur les sujets :

LA DEMANDE

Vous questionnez le thème d'étude au regard de préoccupations passées et présentes propres au design et métiers d'art. Votre propos s'appuie sur l'analyse croisée et divergente des documents et leur mise en tension avec vos propres références et connaissances. Votre raisonnement dialectique est structuré. Vous communiquez à l’écrit avec des annotations graphiques.

CRITERES D’EVALUATION

> Construire un questionnement relevant du design et des métiers d'art pertinent au regard du thème.
> Convoquer des références et connaissances personnelles pour compléter l'analyse.
> Organiser et structurer un raisonnement dialectique.
> S'exprimer et communiquer sous forme écrite avec annotations graphiques.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.